

On met quelques poignées de balle de trèfle dans un seau. Ébouillantez le tout et versez quelques cuillérées de l'un des désinfectants nommés plus haut.

Si vous vous apercevez que votre cheval a beaucoup de difficulté à respirer et que vous craignez la suffocation ou l'asphyxie ce qui arrive assez souvent dans les cas graves, voyez le vétérinaire pour qu'il pose le tube pour la respiration (c'est un tube que l'on pose dans la trachée artère plus bas que la gorge pour le passage de l'air).

Au cas d'abcès lavements fréquents avec de l'eau creoline ou carbolisée.

DR A. RAJOTTE, M.V.
Drummondville, 12 oct. 1917.

La leçon de Louis Hébert

ADMIREZ MOINS, IMITEZ PLUS

Il n'est pas facile d'expliquer naturellement la conduite de cet apothicaire de Paris, d'il y a 300 ans, qui vend ses maisons, quitte son pays et s'en vient ici en pleine barbarie iroquoise défricher, avec quelle peine la première ferme de la Nouvelle-France?

Aussi vaut-il mieux considérer Louis Hébert tout simplement comme un apôtre, comme le précurseur ou le "nourricier" des missionnaires et des martyrs qui ont baptisé le Canada. Sans cultivateur bien établi, les missions étaient bien frêles; on aurait pu évangéliser quelques tribus sauvages, mais l'Eglise n'aurait pas conquis ce beau royaume des rives du St-Laurent, que nous devons agrandir et fortifier encore.

Hébert lui-même attestait sa mission d'apostolat: "Je meurs content, puisqu'il a plu à Dieu de faire mourir avant moi des sauvages convertis; j'ai passé les mers pour venir les secourir plutôt que pour aucun autre intérêt particulier, et je mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu".

Après 300 ans, si nous, les descendants de ce colon-apôtre, nous n'avons plus à nous dévouer pour le salut des sauvages, nous devons encore travailler à catholiciser ce qui reste de notre pays assis à l'ombre de la mort. La terre canadienne n'est pas toute baptisée encore: les premiers explorateurs de la Nouvelle-France ont bien planté des croix partout, de l'Acadie aux Montagnes-Roches et de la Baie d'Hudson au Mexique, mais il reste à remplir ces cadres si noblement ambitieux, et c'est notre mission à nous de multiplier les paroisses et les diocèses dans les déserts de l'Abitibi, de l'Est et de l'Ouest.

La terre est, Dieu merci! au premier occupant: ne nous laissons pas devancer par les hérétiques, emparons-nous du sol, ou plutôt gardons ce sol conquis par les croix de nos ancêtres. Ce serait une honteuse abdication que de renoncer à ces immensités qui nous appartiennent; ce serait capituler sans bataille, en faisant la pire injure à Dieu, qui nous donne de si belles familles pour que nous lui conquérions de nouveaux domaines.

Nous avons hélas! gaspillé la moitié de notre armée de conquête, en laissant s'exiler aux villes et aux États-Unis tous ces robustes

filis de cultivateurs qui auraient pu et dû se faire fondateurs de chrétientés nouvelles.

Il nous faut absolument arrêter ce coulage. Comme cet amiral anglais qui proclamait, au matin d'une victoire: "L'Angleterre s'attend aujourd'hui à ce que chaque homme fasse son devoir", nous devons crier à nos gens: "L'Eglise et la Patrie s'attendent à ce que chaque Canadien-français fasse son devoir", à ce qu'il conquière sa part de pays par la colonisation de nos vastes cantons fertiles, au lieu de désertir la terre pour s'annuler en ville, comme un soldat lâcheur.

Si chacun de nos compagnards accomplissait ce devoir de conquête, savez-vous combien avancerait le mouvement de christianisation du pays? Le calcul est facile: en supposant une paroisse de 200 cultivateurs qui ont chacun six garçons, dans vingt ans au lieu d'avoir une paroisse nous devrions en compter six. Car rigoureusement, la multiplication des hommes doit amener la multiplication des terres, donc des paroisses. Tel est l'établissement idéal de nos familles, que l'on devrait instruire et diriger au lieu de contempler d'un œil critique ou renseigné l'émiettement de ces belles recrues, qui se perdent et se tournent contre nous depuis cinquante ans.

Recueillons nos forces des campagnes, et au lieu de les laisser disloquer en épaves, employons les à fonder des paroisses, à étendre l'Eglise et la Nouvelle-France, comme nous l'enseigne l'héroïque leçon de Louis Hébert.

ROBERT LEBLANC



Les fèves

Il est à propos de rappeler à cette époque-ci de l'année la distinction que nous avons faite l'an dernier entre les diverses qualités de fèves, ainsi que certains conseils généraux qu'il importe de suivre pour obtenir, pour sa récolte de fèves, de bons prix. Nombreux pourtant sont ceux qui, à leur grand désavantage, les oublient trop facilement!

Rappelons immédiatement les différentes classes que nous avons établies. Ce sont du reste celles admises par le commerce. Les fèves sont réparties pour les fins de la classification et de la vente en trois catégories:

PREMIÈRE QUALITÉ

Fèves triées à la main

C'est la qualité par excellence, celle qui obtient les plus hauts prix du marché. Il nous semble inutile de vouloir énumérer les conditions requises pour entrer dans cette catégorie, puisque, comme l'indique la dénomination, cette qualité n'admet que les fèves

triées, avec un soin particulier, à la main, au point que, dans un minot, il n'y ait pas ou très peu de fèves de qualité inférieure.

DEUXIÈME QUALITÉ

Fèves de Choix

Ce sont les fèves qui, au triage, ne perdent pas plus de trois livres par minot, c'est-à-dire celles qui sont de qualité telle que, dans un minot de 60 livres, on ne puisse trouver plus de trois livres de fèves de qualité inférieure, ou d'autres substances.

TROISIÈME QUALITÉ

Fèves ordinaires ou Communes

Entrent dans cette catégorie les fèves qui au triage, perdent au moins trois livres par minot, mais pas plus de 5 livres.

Toutes les fèves qui n'entrent pas dans l'une des classes que nous venons de définir sont classées comme "rebut" et vendues comme telles suivant leur valeur.

Dans quel état les fèves doivent-elles être mises sur le marché? Depuis plusieurs semaines, nous avons répété à peu près la même note à ce sujet dans *Le Bulletin*. Mais il paraît bien évident qu'elle a échappée à l'attention de plusieurs sociétaires, puisqu'une bonne quantité des fèves que nous avons reçues récemment n'étaient pas dans les conditions requises.

"Les fèves ne doivent être mises sur le marché que lorsqu'elles ont atteint leur pleine maturité et qu'elles sont bien sèches. Si elles ne sont pas dans ces conditions, inmanquablement, elles moisiront durant le trajet ou dans les entrepôts, et perdront à peu près toute leur valeur. Ce sera presque une perte sèche pour le producteur. On ne peut donc être trop particulier sous ce rapport".

Quel est le meilleur emballage pour les fèves? C'est celui qui est généralement admis par le commerce: la poche de deux minots (120 livres). Il n'est pas nécessaire cependant d'avoir des poches spéciales. La poche à farine ordinaire peut être employée; elle contient deux minots de 60 livres. Le poids de la poche est inclus dans la pesanture totale. Nous conseillons donc à nos sociétaires de s'en tenir à cet emballage.

Par quelle voie doivent s'expédier les fèves? Il vaut assurément mieux expédier par fret, lorsqu'on en a une quantité assez considérable, car le coût du transport est beaucoup moins élevé. Cependant pour les petites quantités de moins de 100 livres, il vaut mieux expédier par express, car la différence dans ce cas dans le coût du transport est très minime.

Quelle est la fève la plus en faveur sur le marché? Nous l'avons souvent répété, c'est la petite fève blanche; c'est elle qui est la fève par excellence. Pourvu qu'elle soit d'excellente qualité, d'après les indications que nous avons données plus haut, elle est toujours sûre de se vendre à très bon prix, car elle est toujours en demande. C'est pour quoi nous avons recommandé au printemps à nos sociétaires de semer cette sorte de fèves. Beaucoup cependant s'en sont tenus à la